



COMMUNE D'ESCAUTPONT

Département

Arrondissement de Valenciennes

Canton d'Anzin

Envoyé en préfecture le 18/01/2025

Reçu en préfecture le 18/01/2025

Publié le

ID : 059-216902073-20250118-D_2025_6-AU



DECISION N° DF/RK/2025/06

prise en application de l'article L 2122-22
du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : ATTRIBUTION MARCHÉ « MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE SECURISATION DE LA RUE JEAN JAURES ET DU PARVIS DU GROUPE SCOLAIRE BRUNEHAUT »

Le Maire d'ESCAUTPONT ;

VU l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment le 4^{ème} alinéa ;

VU la délibération N° 17-2024-DF-RK du Conseil Municipal en date du 22 Mars 2024 donnant délégation à Monsieur le Maire, et pour le reste de la durée de son mandat, de prendre les décisions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la nécessité de conclure un marché pour missionner un bureau d'études qui aura la charge de mener une réflexion et de proposer, au Maître d'Ouvrage, des aménagements de sécurité sur la Rue Jean Jaurès et les abords du Groupe Scolaire BRUNEHAUT afin d'obtenir le label « VILLE PRUDENTE ».

VU le cahier des Clauses Particulières concernant le marché « MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE SECURISATION DE LA RUE JEAN JAURES ET DU PARVIS DU GROUPE SCOLAIRE BRUNEHAUT », transmis, le 07 janvier 2025, par mail aux Bureaux d'études suivants :

- SG INGENIERIE à MARCHIENNES
- ATC59 à LIEU-SAINT-AMAND
- SAS AGECE ENGINEERING à VALENCIENNES
- URBA FOLIA à VILLENEUVE D'ASCQ

VU le Rapport d'Analyse des Offres ;

CONSIDERANT que TROIS (3) bureaux d'études ont remis une offre dans les délais, à savoir :

- SG INGENIERIE à MARCHIENNES
- SAS AGECE ENGINEERING à VALENCIENNES
- URBA FOLIA à VILLENEUVE D'ASCQ

CONSIDERANT que les offres sont conformes aux exigences du cahier des charges de ce marché et que leurs prix apparaissent conformes à ce type de prestations.

DECIDE

Article 1^{er} : Le bureau d'études suivant est retenu, aux conditions financières citées ci-dessous, pour réaliser la « MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE SECURISATION DE LA RUE JEAN JAURES ET DU PARVIS DU GROUPE SCOLAIRE BRUNEHAUT ».

Envoyé en préfecture le 18/01/2025

Reçu en préfecture le 18/01/2025

Publié le

ID : 059-215902073-20250118-D_2025_6-AU

S²LO

NOM DE LA SOCIETE RETENUE	TAUX DE REMUNERATION		TOTAL TAUX DE REMUNERATION
	PHASE FERME AVP	PHASE OPTIONNELLE PRO – ACT – VISA – DET – AOR	
SG INGENIERIE à MARCHIENNES	1,88 %	5,62 %	7,50 %

Article 2 : La présente décision sera rendue compte à l'Assemblée délibérante, lors de sa prochaine réunion, de la passation de ce marché, dont les crédits suffisants sont inscrits au budget communal.

Article 3 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera remise au comptable du trésor public

Publié le

Fait à ESCAUTPONT, le 18 janvier 2025

Le Maire,

R. KRUSZYNSKI.